

Septembre 2021

Edité par l'Administration Communale de Burdinne



Photo : Jérôme Pêtré

Commune du Parc naturel Burdinale-Mehaigne



SERVICES COMMUNAUX

Les bureaux sont accessibles aux heures habituelles d'ouverture et **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Mardi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Mercredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Jeudi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Vendredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 15h30

Permanence population jusqu'à 19H00

Bureaux fermés

Collectes de sang



La prochaine collecte de sang aura lieu dans les bâtiments de l'Administration communale, le lundi 4 octobre entre 17h30 et 19h30.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Accueil temps libre	atl@burdinne.be	085/51.97.19
Cimetières - Taxes	finances@burdinne.be	085/51.97.28
Comptabilité	personnel@burdinne.be	085/51.97.18
Energie	energie@burdinne.be	085/51.97.14
Environnement (mercredi, jeudi)	agentconstatateur@burdinne.be	0471/24.24.54
Etat civil -Etrangers	etat-civil@burdinne.be	085/51.97.13
Population	population@burdinne.be	085/51.97.10
Service travaux	directiontravaux@burdinne.be	0479/92.09.71
Sports - Jeunes	jeunes@burdinne.be / sports@burdinne.be	085/51.97.16
Urbanisme	urbanisme@burdinne.be	085/51.97.15

Dir. générale - Mme Bolly	directiongenerale@burdinne.be	085/51.97.17
Dir. financière - Mme Donjean	gaetanedonjean@msn.com	085/51.97.35

CPAS

Rue des Ecoles 2 - cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

Rue des Ecoles 2 - 019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

Agence locale pour l'emploi

Béatrice Lebrat ayant été admise à la retraite, provisoirement, l'Agence locale pour l'Emploi de Burdinne ne bénéficie plus de la mise à disposition d'un agent du FOREM pour assurer les permanences à l'administration communale.

Cependant les missions détaillées ci-dessous sont assurées par Edith Dubois, à l'ALE d'Incourt le lundi, mardi et jeudi aux numéros de téléphone suivants : 010 60 67 93 ou 0483 133 712 ou encore par courriel : ale.incourt@gmail.com

L'agence locale pour l'emploi de Burdinne est une ASBL qui a été créée par la commune pour offrir aux citoyens burdinnois des services qui ne sont

habituellement pas couverts par les circuits de travail réguliers :

petits travaux de bricolage, jardinage, encadrement d'enfants, ...

Ces prestations sont assurées pour des particuliers ou des organisations, par des demandeurs d'emploi.

Grâce à la création de ce service, au travers des emplois de proximité qu'il favorise, des demandeurs d'emploi peuvent se réinsérer dans le monde du travail.

Un tout grand merci à Béatrice pour sa disponibilité et son professionnalisme pendant de nombreuses années. Heureuse retraite !

Edito



Chers concitoyens,

La fin de cette période estivale particulièrement maussade se profile déjà et nous nous prenons à rêver d'un été indien bien mérité. Si notre moral est un peu en berne tant nous manquons de soleil, nous devons nous ressaisir et penser à ceux qui ont vécu ces troubles climatiques de manière bien plus intrusive dans leur vie, à ceux qui ont perdu des proches dans les inondations, à ceux qui ont perdu leur logement, à ceux qui ont tout à reconstruire, à ceux qui, aujourd'hui encore ne savent pas de quoi leur avenir sera fait.

Et nous devons remercier, une fois de plus, les Belges et de nombreux d'entre vous en particulier pour le bel élan de solidarité dont il a été fait preuve durant ces événements douloureux. Cette solidarité qui est la preuve de la grandeur de l'être humain... Cette solidarité, nous l'avons constatée également dans notre commune à de multiples endroits et je pense particulièrement au quartier de la rue du Sart à Marneffe particulièrement touché lors des inondations où tous les voisins se sont regroupés pour s'entraider, passant d'une maison à l'autre. Des images que je n'oublierai pas ...

Ces événements climatiques que nous avons vécus dans nos villages sont encore mineurs par rapport à ceux que l'on peut découvrir chaque jour dans l'actualité. Autant de piqûres de rappel pour nous ouvrir les yeux sur l'importance de changer notre mode de vie, de changer nos habitudes de consommation, de diminuer notre impact sur la planète. Au niveau communal, nous nous penchons sérieusement sur cette problématique et nous essayons de mettre en place des actions concrètes afin de mettre, avec vous, notre petite pierre à l'édifice de la stabilisation de cette crise climatique.

Mais heureusement, ce printemps et cet été 2021 ont été également marqués par la récolte des fruits d'une vaccination exemplaire en Belgique qui nous permet, petit à petit, de retrouver notre liberté et de revivre presque normalement. Nous ne devons cependant pas nous endormir sur nos lauriers. Il faudra rester vigilants et toujours garder à l'esprit que ce fichu virus est encore bien présent autour de nous.

Et enfin, je me dois de vous inviter à commémoration que nous organisons le 3 octobre sur la place de Burdinne. Nous rendrons un hommage appuyé à Mme Juliette Putzeys et à Mr l'Abbé Cottiaux qui ont, au péril de leur vie, hébergé et sauvé une famille juive. Un des enfants de la famille, Monsieur Jack Renert fera le voyage des Etats-Unis avec 15 membres de sa famille pour cette occasion. Venez nombreux et réservons-leur un accueil à la hauteur de cet événement.

A l'heure où l'on constate la détresse des Afghans face au retour des Talibans, ce sera pour nous l'occasion de mettre en évidence la dangerosité de la montée des extrémismes.

Nous pourrions également présenter le livre relatant cet événement burdinnois réalisé par notre historien local, Jean-Pierre Boland. Celui-ci nous a été d'un grand soutien dans l'organisation de cet événement et nous ne pourrions jamais assez le remercier pour tout ce qu'il fait pour la Commune de Burdinne.

Petit à petit, nous nous retrouvons à l'occasion des nombreux événements qui reprennent vie dans notre belle commune et c'est un grand plaisir de vous rencontrer, de parler avec vous de tout et de rien mais aussi de la gestion de notre communauté burdinnoise.

Donc, au plaisir de vous revoir et ... bonne lecture !

Votre Bourgmestre

Frédéric Bertrand

Sommaire

Page 3 :	Edito
Page 4 :	Nouveau collège
Page 5 :	Travaux
Page 6-7 :	ATL
Page 8 :	Jeunes
Page 9 :	Sports
Page 10-11 :	Environnement
Page 12-14 :	News
Page 15 :	Zéro déchet
Page 6 :	Commémorations

Du mouvement au Conseil communal de Burdinne ...

Dans le registre des mauvaises nouvelles, cet été fut également marqué par la démission de notre premier Echevin Dominique Bovenisty. Dominique est devenu Echevin en 2012 et, en trois années de fonction a connu comme nous de nombreux événements lourds à porter.

Ce fut d'abord le décès de Luc Gustin, notre bourgmestre qu'il a fallu remplacer. Ce ne fut pas une mince affaire de reprendre tous ensemble le flambeau porté par un homme si expérimenté. Ensuite, nous avons vécu la crise du Coronavirus pour laquelle Dominique s'est démené tant au niveau professionnel à l'Hôpital de Waremme dans l'unité Covid qu'au niveau communal dans le flou et l'improvisation la plus complète. Nous n'oublierons pas sa fabuleuse gestion de la confection des masques par les bénévoles.

Dominique venait à peine de prendre ses fonctions comme Vice-Président du Centre culturel qu'une grave crise frappait également cette structure. Au bord de la suppression, le Centre culturel, privé de son président, a été porté à bout de bras par Dominique et son équipe. Ce défi lui a valu de nombreux cheveux blancs mais aujourd'hui, il peut se targuer d'avoir sauvé le Centre culturel Braives-Burdinne. Une nouvelle équipe dynamique et rajeunie a été mise en place et les balades braivoises et Burdinoises que nous venons de vivre démontrent la qualité de leur travail.

C'est également lui qui suivait de près les travaux du groupe de Burdinois qui réfléchissent aux solutions à mettre en place pour lutter contre le réchauffement climatique. Une tâche ingrate quand on sait l'immensité du challenge à relever et nos infimes moyens !

La mission d'Echevin est lourde à porter. La démission du bourgmestre de Dinant a permis de se rendre compte qu'assumer un mandat politique, en plus d'un travail parfois stressant, a des conséquences sur la vie privée, engendre beaucoup de stress et peut même impacter la santé ...

Le COLLÈGE COMMUNAL depuis le 10 août 2021

LE COLLEGE COMMUNAL
Le collège communal est le pouvoir exécutif de la commune. Il a pour mission d'exécuter les décisions prises par le conseil communal, les règlements provinciaux ainsi que les lois et arrêtés relatifs à l'administration générale. Le collège se réunit de manière hebdomadaire.

Frédéric Bertrand—Bourgmestre
Attributions : Coordination générale - Police - SRI - Etat civil - Communication politique - Ressources humaines - Prêts de matériel - Supracommunauté - Environnement - Propreté publique - Développement durable - Transition énergétique - Parc Naturel

Evelyne Lambié—1ère échevine
Attributions : Enseignement - Activités extrascolaires - Conseil Communal des Enfants - Conseil Communal des Jeunes - Activités jeunes - Plaines de jeux et de vacances - Sports - Développement local - Agriculture et Activités économiques - Communication citoyenne - Réseau de lecture publique

Christian Elias—2è échevin
Attributions : Travaux - Bâtiments communaux - Finances et Budgets - Cultes (fabriques églises) - Infrastructures informatiques

Christine Bouché—3è échevine
Attributions : Urbanisme - Mobilité - Culture - Vie associative - Journées et Participation Citoyenne - Tourisme - Santé - Bien-être animal

Maude Mathieu—Présidente CPAS
Attributions : CPAS - Logements sociaux - Séniors - Noces d'or - Petite Enfance

Aujourd'hui, Dominique a décidé de revenir à une vie plus calme et plus sereine. Il va continuer, comme lui et sa famille l'ont toujours fait, à s'investir pour son beau village de Marneffe et sa petite école. Nous resterons en contact avec lui via les associations dont il fait partie dans le but de faire progresser notre belle commune.

Au nom des membres du Conseil communal et de tous les Burdinnois, nous te disons merci Dominique. Merci pour ton investissement et pour ton dévouement pour les Burdinnois. Je ne compte plus les témoignages attristés et reconnaissants des Burdinnois suite à ton départ !

Et vous le découvrez dans les pages de cette édition du Bural, Christine Bouché a prêté serment comme Echevine pour les trois années de mandature qu'il nous reste à accomplir. Tous ceux qui la connaissent savent déjà que Christine prendra sa mission à cœur, avec rigueur et précision comme elle le faisait dans sa vie professionnelle. C'est Laurence Franquin qui reprend la présidence du Conseil et Alexandre Girouille qui rentre au Conseil de la Zone de police.

Un poste de Conseiller se libère donc et, le groupe UPB n'ayant plus de candidat, c'est un membre du groupe « Ensemble » qui prendra ce poste. Nous serons heureux d'accueillir un des représentants du groupe (dont nous ne connaissons pas encore le nom à l'heure où nous écrivons ce texte) lors du prochain Conseil communal.

Frédéric Bertrand

Lors de ses dernières séances, le Conseil communal a notamment décidé :

- de confier à l'Intercommunale l'AIDE la réalisation du cadastre du réseau de canalisations. Les travaux sont en cours
- de confier à l'Intercommunale SPI+ les missions relatives au marché de service pour la désignation d'un auteur de projet, l'étude du projet et le marché de travaux pour la mise hors d'eau des bâtiments de la Ferme de la Grosse Tour
- d'approuver le cahier spécial des charges du marché des travaux pour la réfection des hangars de l'ancienne gare de Burdinne pour y installer le service de voirie
- d'approuver le cahier spécial des charges du marché de fournitures pour l'achat de deux camionnettes pour le service travaux

URBANISME

- de passer un marché de service pour la réalisation d'un Schéma de Développement Communal. Le collège communal a attribué ce marché à la Sprl Sen5 dont le siège est sis rue Hullos 65 à 4000 Liège



Dans le cadre d'Été solidaire, les ouvriers communaux et les étudiants ont repeint les jeux de la plaine de Burdinne.

Merci à eux pour ce beau travail !

Nos cimetières

RAPPEL : L'entretien de nos cimetières incombe à la fois à la commune et aux familles !

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion des allées
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droits :

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépultures, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments,...



Les activités extrascolaires de ce début d'année 2021

Nouveauté :

Cette année, l'administration communale a mis en place le portail parents, une plateforme destinée aux parents pour faciliter l'inscription aux stages ainsi que le transfert d'informations importantes comme les fiches santé des enfants.

Malgré quelques difficultés rencontrées par les parents, ce fut une belle réussite puisqu'en 24h certains stages étaient déjà complets.

Au total, plus de 150 inscriptions enregistrées !

petit retour sur nos stages d'été 2021 :

Du 5 au 9 juillet à la Ferme de la Grosse Tour de **Burdinne**
Rue de la Burdinale, 6

Cette année, suite à l'annulation du stage « Module Vacances Actives de la Province de Liège » l'administration communale a décidé d'organiser un stage Nature en collaboration avec le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne.

Ce stage était destiné aux enfants de 6 à 10 ans.

Ensuite,

L'Administration communale a organisé pendant les vacances d'été des stages communaux agréés auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

L'encadrement des enfants était assuré par des animateurs brevetés et/ou expérimentés et les stages supervisés par un(e) coordinateur(ice).

Différentes animations ont été proposées telles que des activités manuelles et créatives, des jeux sportifs, des jeux intérieurs et extérieurs, des grands jeux ainsi que des ateliers culinaires et de découverte.

Dates et lieux :

Du 12 au 30 juillet à l'Ecole Fédération Wallonie-Bruxelles de **Burdinne** : Rue de la Fontaine, 5

Du 13 au 19 août à l'Ecole communale de **Marneffe** : Rue Lambert Daxhelet, 2

Du 16 au 27 août au Cercle Paroissial de **Hannêche**, Rue Saint Lambert, 20

Le programme proposé :

A Burdinne :

Du 12 au 16 juillet : **Be-Cycle Cool**

Une semaine basée sur l'apprentissage du vélo et/ou le perfectionnement encadrée par Gaël Stordeur animateur du GAL.

Du 19 au 23 juillet : **Le Moyen-âge**

Petit retour dans le passé pour découvrir et en apprendre plus sur la vie de nos ancêtres. Avec en prime la visite sous forme d'activité du Château Féodal de Moha.

Du 26 au 30 juillet : **Multisports**

Dépense-toi, à fond la forme ! Réveille et/ou découvre le sportif qui sommeille en toi.

A Marneffe :

Du 2 au 6 août : Le petit monde de la ferme

Une semaine ouverte sur le monde des animaux avec une visite à la Ferme pédagogique « Le Boca » à Les Waleffes.

Du 9 au 13 août : Chercheurs en herbe

Les enfants vont pouvoir découvrir le monde qui les entoure en réalisant des expériences scientifiques ! Balades, récoltes, jeux et observations étaient au programme.

A Hannêche :

Du 12 au 16 août : **Abracadabra**

Pendant quelques jours les enfants se sont transformés en petits magiciens.

Du 20 au 24 août : **Les aventuriers**

Les enfants ont vécu une semaine dans la peau des aventuriers lors d'un stage varié et fun : par équipe ou individuellement, initiation à la fabrication de campement, chasse aux trésors, jeux d'orientation et jeux d'extérieur. Bonne humeur et esprit de coopération était de mise pour ce stage qui a clôturé l'été en beauté !

La prochaine étape, consistera à permettre aux parents, via ce portail, d'inscrire leurs enfants aux activités exceptionnelles proposées par le service d'accueil temps libre.

Sohag Academy - découvertes sportives - 4 à 12 ans

La commune de Burdinne a rejoint l'asbl Sohag Academy laquelle propose aux enfants de 4 à 12 ans une initiation à plusieurs disciplines sportives .

Ainsi, en collaboration avec notre service Accueil Temps Libre, les enfants pourront découvrir l'année scolaire prochaine :

MODULE 1

- 4-6 ans - baby-athlétisme le mardi (Burdinne)
- 6-12 ans - VTT le mardi (Burdinne)

MODULE 2

- 4-6 ans - baby-danse le mardi (Marneffe)
- 4-6 ans - baby-foot le vendredi (Burdinne)
- 6-12 ans - hockey le mardi (Burdinne)

MODULE 3

- 4-8 ans - apprentissage vélo le mardi (Burdinne)
- 6-12 ans - basketball le mardi (Burdinne)

Les séances auront lieu de 16h30 à 17h30 (lieux à définir)

Le coût est de 90€ l'année (3 modules) soit 3,75€ la séance.

Les folders seront prochainement diffusés avec le programme complet et les informations pratiques.

ATTENTION, afin de garantir la qualité des séances, les places sont limitées

INFOS ET INSCRIPTIONS

Sohag Asbl - Facebook
bruno.philippe@asbl-sohag.com
0496 29 68 00 (après 17h00)



Conseil des Enfants - Nouvelle élection :

En mai 2021, de nouvelles élections ont eu lieu à l'école communale de Marneffe ainsi qu'à l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Burdinne.

Deux enfants ont été élus dans les classes de 4ème et de 5ème année primaire par école et nous avons reçu la candidature d'un enfant habitant la commune mais ne fréquentant pas une école de l'entité, comme prévu aux termes du règlement d'ordre intérieur.

Les élus sont :

Ecole Communale de Marneffe :

- Staïesse Juliette (5ème)
- Rameackers Louise (5ème)
- Jacquerye-Gillmann Sian (6ème)
- Coppieters Maxim (6ème)

Ecole Fédération Wallonie-Bruxelles de Burdinne :

- Delvaux Marie (5ème)
- Dieudonné Maxime (5ème)
- Gollas Luna (6ème)
- Zhan Victoria (6ème)

Elue hors écoles de l'entité :

- Bertrand Louise

Nos nouveaux jeunes conseillers prêteront serment lors d'une séance du Conseil communal au mois de septembre et commenceront leur travail dès le début octobre !

Nous leur souhaitons plein succès dans la mise en place de leurs projets.!



Été solidaire

Cet été, 10 jeunes des différents villages de l'entité ont participé à l'opération « Été solidaire ».

Pour rappel, cette action s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans et a pour but de valoriser, améliorer et embellir la commune, l'environnement ainsi que développer le sens de la citoyenneté des jeunes.

Cette année encore, ils ont effectué divers petits travaux chez des personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite : désherbage, jardinage, rangement, ... Une belle occasion de rendre service tout en partageant de bons moments ensemble !

Ils ont également participé à la remise en couleur des différents modules de la plaine de jeux de Burdinne et du préau de l'école communale de Marneffe.

Un projet de boîte à livres était prévu mais, à la suite des intempéries, nos étudiants ont été réquisitionnés pour venir en aide aux sinistrés de la commune.

On n'oublie pas les boîtes à livres pour une prochaine fois ! Si, dès à présent, un (e) citoyen (ne) désire en réaliser une pour son village, il/elle peut prendre contact avec l'administration communale (Mr Pétré - 085/51.97.16 ou jeunes@burdinne.be) afin de réfléchir à une collaboration sur ce projet.



Mois du sport



L'organisation de cette année a rencontré un franc succès !

- En chiffres :

- 341 participants.

- 18 commerces mis en avant.

- Plus de 6614 km roulés par des cyclistes sur nos parcours permanents.

- Plus de 720 km parcourut par les participants à la course d'orientation.

Malgré un temps incertain, nombreux sont ceux qui sont venu relever le défi lancé par l'échevine Evelyne Lambié et le bourgmestre Frédéric Bertrand. Que ce soit la course d'orientation, les parcours VTT ou le run and bike, vous avez été nombreux à nous transmettre des retours positifs. Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine.

- Podiums :

VTT 37 :

HOMME : 1) LOUSTAUNAU Romain 2) JOIRET Olivier 3) BIOT Régis

FEMME : 1) COUGNET Laurence 2) Yde Martine 3) MAECK Eléonore

VTT 21 :

HOMME : 1) LOUSTAUNAU Romain 2) LEFEVRE Aurélien 3) TILKENS Frédéric

FEMME : 1) WAUTERS Vinciane 2) DOMINIQUE Marie 3) IBANEZ Cécile

Run & Bike :

HOMME :

1) LEFEVRE Aurélien et KEMPINAIRE Bernard
2) HONNAY Xavier et VANKERCKOVEN Nicolas
3) CELENTIN Hugues et WILLEMS Julien

MIXTE :

1) HEINE Laurent et GILLMANN Sabine
2) LOUSTAUNAU Romain et DEMANET Anaïs
3) PONCELET Guillaume et PONCELET Pauline

Cours de psychomotricité

Cette année encore, l'administration communale en partenariat avec un professeur d'éducation physique et psychomotricien propose à vos jeunes enfants des cours de psychomotricité.

Pour qui ? les enfants de 3 à 6 ans (inscrits en maternelles)

Où ? A l'école communale de Marneffe

Le Prix ? 100€ pour l'année, soit 25 cours (assurance comprise)

Quand ? A partir du samedi 12 septembre de 10h à 11h

Nombre de places limité !

Pour vous inscrire, envoyez un mail à sports@burdinne.be





Le raton laveur, un invasif opportuniste

Après le castor, c'est au tour d'un autre mammifère de se faire remarquer le long des cours d'eau du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Avec son masque noir sur la tête, sa queue rayée et touffue, et son arrière-train surélevé, le raton laveur est un mammifère facilement reconnaissable, et plutôt attachant. Malheureusement, ce carnivore est exotique et envahissant. Son arrivée sur notre territoire n'est donc pas une très bonne nouvelle.

Originaire d'Amérique du nord et centrale, il a été amené en Europe principalement pour sa fourrure. Observé dans la nature pour la première fois en Belgique au début des années 80, sa population ne cesse de s'étendre depuis. Au sud du sillon Sambre et Meuse, l'espèce est désormais naturalisée, c'est-à-dire qu'elle s'y reproduit naturellement, et la population est très importante et bien implantée. Au nord du sillon, l'espèce est en expansion. En Flandre, quelques individus sont pour l'instant observés. Le raton laveur est nocturne et de ce fait difficile à observer. On peut repérer sa présence aux empreintes de pattes qu'il laisse derrière lui et qui ressemblent à des mains d'enfant avec leurs 5 doigts allongés.

Le raton laveur est un omnivore opportuniste : son régime alimentaire varie en fonction des saisons et de la nourriture disponible. Il peut consommer des insectes, des mollusques, des amphibiens, des écrevisses, des poissons, des petits mammifères, des oiseaux, des œufs, des fruits, et se servir dans les cultures. On le suspecte d'avoir un impact négatif sur les populations d'amphibiens et d'oiseaux, et d'être un réservoir de maladies comme la rage.

S'adaptant facilement à son environnement et très bon grimpeur, il est à l'aise dans les milieux terrestres, aquatiques et arboricoles, et même en milieu urbanisé. Pour dénicher de la nourriture, le raton laveur n'hésite pas à entrer dans les maisons où il peut faire de gros dégâts. C'est la raison pour laquelle afin de ne pas favoriser son expansion, il est vivement conseillé de fermer correctement les poubelles, rentrer l'eau et la nourriture des animaux domestiques la nuit, sécuriser le poulailler, remplacer les chatières classiques par des modèles résistants aux ratons laveurs.

Le Parc naturel et le Contrat de Rivière Meuse Aval suivent l'évolution de l'espèce et sont intéressés par toute observation. Ils peuvent également être contactés pour toute question.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents :
info meuseaval.be, 085/712655

Parc naturel Burdinale-Mehaigne :
info@pnbm.be, 085/712892



Energie en entreprise »... plus qu'un projet, un accompagnement !

Depuis 2018, le GAL Burdinale Mehaigne accompagne les acteurs économiques de Burdinne dans leur transition énergétique. Afin de les aider au mieux, plusieurs actions sont proposées : audit, monitoring énergétique, diagnostic bas carbone, plateforme d'échanges solidaires.

Autant de possibilités faites sur mesures pour les indépendants, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, associations,...

Grâce au fonds LEADER, nos actions sont subventionnées et sont donc proposées gratuitement à tout professionnel qui en fait la demande.

Plusieurs entreprises de Burdinne nous ont déjà fait confiance : Broers-Bois, la Chèvrerie de Vissoul, Entreprise Ortegat, Pot'col, la Savonnerie Brin de Causette...

Envie d'en savoir plus ?

Contactez notre chargée de mission !

Caroline Deleigne

(085/84.97.86 ou 085/23.05.25

c.deleigne@mch-economie.be

www.galbm.be

Facebook : Energie - GAL Burdinale Mehaigne



Entretien de terrain

Notre agent constatateur souhaite vous sensibiliser à l'entretien de vos terrains et vous rappeler qu'il s'agit d'une obligation prévue aux termes de notre Règlement général de police :

Article 32 - Lutte contre la propagation de certaines espèces de plantes

32.1 Sauf pour les parties concernées par d'autres dispositions légales ou réglementaires, toute personne qui a la jouissance d'un terrain est tenue d'empêcher la venue en floraison des orties, chardons, mauvaises herbes hormis les espèces végétales protégées, qui pourraient croître dans les jardins ou autres terrains dont ils ont la charge afin de ne pas propager les semences de ces végétaux nuisibles dans les propriétés voisines.

Il est important de penser à l'entretien de vos terrains !

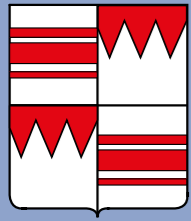
En effet, le non entretien peut provoquer des nuisances pour vos voisins.

Pour toute information complémentaire, ou pour signaler un problème de ce genre, n'hésitez pas à contacter notre Agent constatateur.

- Par e-mail à l'adresse suivante : agentconstatateur@burdinne.be
- Par téléphone au numéro suivant : 0471/24.24.54

Notre conseil : Pensez à agir de manière préventive afin que la végétation de votre terrain n'entraîne pas de désagréments pour le voisinage.

À Noter : Comme d'autres communes rurales en Wallonie, le règlement communal n'interdit pas la tonte le dimanche et les jours fériés. Il faudra cependant veiller à ce que, dans la mesure du possible, cela reste une exception.



Vergers à Burdinne : appel aux passionnés ...

Vous le savez déjà, il y a déjà presque 15 ans, nous avons créé le verger conservatoire de la Commune de Burdinne. Géré en collaboration avec le Parc naturel et l'Université de Gembloux, celui-ci prend un bel essor et la production de fruits est de plus en plus importante.

La préservation de ce patrimoine que sont les vergers haute-tige et surtout les anciennes variétés fruitières locales est d'une grande importance. Nous avons en projet de créer un deuxième verger sur une prairie inexploitée au bord de la Burdinale. Nous devrions déjà planter une série d'arbres cet automne.

Ce deuxième projet enthousiasmant nous incite de plus en plus à réfléchir à la manière de valoriser ces fruits mais également ceux que vous produisez dans vos vergers respectifs.

Si vous êtes passionnés par ce sujet et que vous avez envie de participer à ce projet ou simplement que vous êtes désireux d'en apprendre davantage, nous avons besoin de vous !

Nous vous proposons donc de rejoindre le groupe de travail « vergers » que nous mettons en place. Nous nous retrouverons avec des représentants du Parc naturel, de l'asbl Diversifruits (Emanation de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie) et de Monsieur Henri Wégria (originaire de Fumal et à qui nous devons beaucoup dans la création et la gestion du verger conservatoire) pour parler des vergers de Burdinne

N'hésitez pas à contacter l'administration Communale (par téléphone ou par mail info@burdinne.be) pour nous laisser vos coordonnées. Nous vous rappellerons rapidement pour organiser une première visite du verger de Burdinne.

Coopération internationale :

Lors de sa séance de juillet 2021, le Conseil communal a décidé de signer une convention de partenariat avec l'asbl Ingénieurs Sans Frontières pour soutenir un projet d'assainissement de source à Mokamo, en République Démocratique du Congo.

« Ce projet vise à encadrer/accompagner et éduquer les usagers des sources de 7 villages pour éviter de consommer une eau à risques pour la santé, le long du cheminement de l'eau potable à partir du lieu de puisage jusqu'au gobelet familial. »

Il vise une action spécifique COVID19 tendant à informer la population des villages mais aussi de Mokamo-CKE sur les dangers de la pandémie, sur les moyens de préventions à la portée des communautés pauvres et retirées, sur les conséquences sociales durant et après la contamination de la communauté.

Ce projet vise à assainir les lieux de puisage en améliorant le taux de captation de l'eau de la source et en aménageant la plate-forme de puisage ».

Vérifiez la date de validité de votre permis de conduire!

Lors de nombreuses situations d'urgence, une alerte rapide de la population.

Les citoyens sont personnellement responsables du renouvellement administratif de leur permis de conduire modèle carte bancaire en temps opportun.

Si vous disposez d'un permis de conduire sous format bancaire, vous êtes invité(e)s à vérifier la validité de votre permis de conduire.

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec l'administration afin de le renouveler.

Accueil@burdinne.be ou 085/51.97.10

Soyez alerté en situation d'urgence !

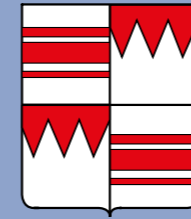
Lors de nombreuses situations d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale.

Pour rappel, Be-alert est un outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

Soyez acteur de votre sécurité : inscrivez-vous !

N'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Plus d'informations sur le site www.be-alert.be.



Avis d'Enquête Publique - Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie Rapport sur les incidences environnementales

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner **vos avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.**

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture, à savoir le 23/8/2021, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 07/10/2021, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le lundi jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.

Toute personne peut obtenir des explications relatives au pro-

gramme auprès de l'agent communal délégué à cet effet : Monsieur Thibaut Mortier (085/51.97.15, urbanisme@burdinne.be).

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête :

- par voie postale au Collège communal, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne
- OU par e-mail à l'adresse urbanisme@burdinne.be
- OU au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.

Vos observations verbales pourront être recueillies, sur rendez-vous, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

E-Guichet : nouveau service en ligne

Afin de faciliter vos démarches administratives, la Commune de Burdinne met à votre disposition un nouveau service de E-Guichet. Grâce à ce nouvel outil, vous pouvez effectuer certaines démarches en ligne.

Certains documents sont **directement accessibles** de manière totalement **gratuite** (grâce à la connexion à la plateforme « Mon dossier » du SPF Intérieur).*

Il s'agit des documents suivants :

- Composition de ménage
- Certificat de résidence ou de domicile
- Certificat de résidence ou de domicile avec historique
- Certificat de vie
- Certificat de cohabitation légale
- Certificat de nationalité

- Copie ou extrait d'actes d'état civil établis après le 31/03/2019

D'autres documents peuvent être commandés et sont délivrés après traitement par le service concerné. Il s'agit des documents suivants :

- Extrait de casier judiciaire
- Copie ou extrait d'actes d'état civil (naissance, mariage, divorce et décès) établis avant le 31/03/2019
- Documents demandés pour des tiers

Le paiement en ligne se fait de manière sécurisée et vous pouvez suivre l'état d'avancement de vos demandes.

D'autres démarches, telles que les demandes de primes communales, peuvent également être effectuées via cette plateforme.

La liste des documents disponibles est susceptible d'évoluer en

fonction des possibilités techniques afin de vous offrir un service le plus large possible et de simplifier vos démarches au maximum.

La connexion à l'E-guichet peut s'effectuer :

- Soit avec un lecteur de carte d'identité électronique, l'application **itsme®** ou par token. (Ce mode de connexion est vivement recommandé.)
- Soit via une identification avec un nom d'utilisateur et un mot de passe définis par vos soins.

Cet outil a pour objectif de simplifier les démarches de ceux qui le souhaitent. Nos services restent évidemment accessibles pour vous recevoir selon nos horaires habituels (sur rendez-vous).

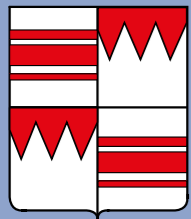
Nous vous rappelons également que d'autres administrations, fédérales et régionales, proposent ce type de service dans différentes matières (cadastre, impôts, pensions, justice,...).

• Les différentes administrations fédérales ont regroupé sur le site my.belgium.be l'ensemble des démarches en ligne relevant de leurs compétences.

• La Wallonie regroupe également sur un portail l'ensemble des démarches relevant de ses compétences. Cet « ABC des démarches » est accessible via l'adresse www.wallonie.be.

* **À condition :**

- De vous connecter avec votre lecteur de carte d'identité électronique, **itsme®** ou token.
- Que ces documents vous concernent directement .



Inondations

Suite aux inondations exceptionnelles que notre Province a subies, le Conseil communal en séance du 27 juillet 2021 a décidé de faire un don de 6.500 € à la Croix Rouge de Belgique soit l'équivalent de 2 € par habitant afin de venir en aide aux sinistrés.

SANTE

Nous vous rappelons que des défibrillateurs sont installés dans notre commune aux endroits suivants :

Ecole de Marneffe Rue Lambert Daxhelet 2a 4210 MARNEFFE	Extérieur	Côté gauche du pignon
Centre culturel Thier de l'Eglise 7 4210 OTEPPE	Extérieur	A gauche de la porte d'entrée
Buvette du terrain de Football de Burdinne Rue Chimpisse 6b 4210 BURDINNE	Intérieur	A gauche de la porte côté terrain
Administration Communale Rue des Ecoles 3 4210 BURDINNE	Extérieur	En façade à gauche

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Les DAE sont des appareils portables que l'on branche (via des électrodes autocollantes) sur le thorax du patient en arrêt cardiaque. L'appareil donne alors des instructions orales aux intervenants sur place, analyse le rythme cardiaque, détermine s'il est adéquat de délivrer un choc électrique, et dans l'affirmative délivre automatiquement le choc.



Les DAE sont le plus souvent placés dans une boîte métallique verte bien reconnaissable sur le mur.



BURDINNE COMMUNE ZERO DECHET : PARTICIPEZ À UN ATELIER D'INITIATION AU ZÉRO DÉCHET !

Dans le cadre de l'accompagnement des Communes Zéro Déchet, Intradel et votre commune vous invitent à participer à un atelier d'initiation au zéro déchet. Cet atelier sera animé par un(e) professionnel(le) expérimenté(e) **le 7 octobre 2021** de 19h à 21h30 à la Salle des Mariages.

Lors de cet atelier vous serez invité à :

- Fabriquer une pierre d'argile et un baume à lèvres,
- Bénéficier de conseils Zéro Déchet (ZD) :

- o Comment se lancer dans le ZD ?
- o Quels achats ZD réaliser ?
- o Quels sont les objets ZD de la maison

? Etc...

Informations pratiques de l'atelier :

- Durée de 2h30

- Gratuit

- Sur inscription - une personne par ménage

ATTENTION, cet atelier est accessible uniquement aux citoyens domiciliés à Burdinne.

Vous souhaitez vous inscrire ? Rendez-vous à partir du 16/09 sur le site internet d'Intradel dans l'onglet « formations, animations et visites », « ateliers zéro déchet » puis cliquez sur votre commune.



Burdinne Commune Zéro Déchet : Un parcours vidéo et des Webinaires « Questions-réponses » pour vous (in)former sur les langes lavables !

Vous êtes (futurs) parents ?

Votre commune, en collaboration avec Intradel, vous fait découvrir l'utilisation des couches lavables à la maison à travers un parcours vidéo de formation à l'utilisation des langes lavables : passer de la théorie à la pratique, connaître leurs avantages et inconvénients, apprendre à les entretenir au mieux, réfléchir sur comment s'équiper sans se ruiner... et poser toutes vos questions à une animatrice spécialisée en langes lavables lors d'une séance de webinaire en direct qui clôture le parcours. Le petit plus ? Une prime pour ceux qui ont suivi le parcours !!

Prochaines dates des webinaires pour les (futurs) parents :

- vendredi 24 Septembre - 12h-14h
- jeudi 7 octobre - 20h-22h
- samedi 16 octobre - 10h-12h

Vous êtes professionnels de la petite enfance ?

Nous vous accompagnons à l'accueil d'un ou plusieurs enfants en langes lavables à l'aide d'outils et

de conseils pratiques validés par l'ONE. Des séances de webinaires en direct vous seront spécialement réservées afin d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et poser vos questions !

Prochaines dates des webinaires pour les professionnels :

- jeudi 21 octobre - 20h-22h - Thématique : Mon lieu d'accueil avec le change en langes lavables.

Renseignements et inscriptions obligatoires via le parcours de sensibilisation sur www.intradel.be

A votre disposition également une brochure gratuite, reprenant des informations simples, concrètes et pratiques, afin de vous faire une idée plus claire de l'intérêt et de l'utilisation des langes lavables téléchargeable sur www.intradel.be

Comment obtenir la prime ?

La demande de prime doit être introduite auprès d'Intradel. Le formulaire de demande est téléchargeable sur www.intradel.be/primelanges.

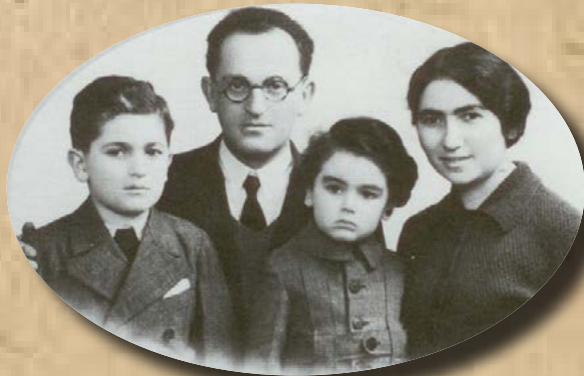


3 octobre 2021



COMMUNE DE BURDINNE

Jack Rennert, le petit garçon au centre de la photo, aujourd'hui âgé de 85 ans sera présent à la cérémonie



Déjà reporté plusieurs fois, c'est **le 3 octobre prochain**, lors d'une cérémonie officielle rehaussée par la présence de plusieurs personnalités et des enfants des écoles, que la commune mettra à l'honneur deux de ses anciens habitants.

Nous y évoquerons la mémoire de Juliette Putzeys (Burdinne) et de l'abbé Jean Cottiaux (Hannêche), qui de 1942 à 1945, aidés par des habitants du village, recueillirent chez eux une maman juive et ses deux enfants, ainsi qu'une autre jeune fille, afin de les soustraire aux allemands et à l'holocauste.

Grâce à eux, cette famille survivra et émigrera à la fin de la guerre vers les Etats-Unis.



Jean Cottiaux et Juliette Putzeys ont reçu en 1994, la plus haute distinction de l'Etat d'Israël en étant reconnus comme "Justes parmi les Nations". Cette distinction n'est offerte qu'aux personnes ayant mis leur vie en danger afin de cacher et sauver des juifs durant la seconde guerre mondiale.

Cette tranche de vie de notre village sera évoquée lors de cette cérémonie officielle. Une plaque commémorative sera apposée au mur de l'habitation de Mme Putzeys (rue Onu à la Fontaine, n° 7 à Burdinne) et au presbytère de Hannêche, où résidait l'abbé Cottiaux.

Jack Rennert (5 ans en 1942), aujourd'hui dernier témoin vivant de la famille et résidant aux Etats-Unis, sera présent à la cérémonie avec ses enfants, neveux et nièces, afin de remercier encore une fois tous les habitants, passés et présents, de notre village.

Nous comptons sur vous pour vous mobiliser et participer nombreux à cet évènement qui a fait (et fera) la fierté de notre village.

L'horaire complet de cette cérémonie vous sera communiqué via un toutes-boîtes ainsi que sur le site de la commune <https://www.burdinne.be/>

